



Payez moins d'impôts : les déductions fiscales au Luxembourg !

Salaires (certificat de salaire/remuneration)

Rentes et pensions (certificat de pensions)

Intérêts sur les prêts immobiliers


Déduction intégrale 2 premières années puis Plafonds déductibles dégressifs et par personne au foyer.

Intérêts sur les prêts autres que résidence principale

Déductibles pour prêts personnels, à la consommation, mobiliers, cartes de crédit.

- Primes d'assurance**

Déduction possible pour : épargne enfants, garantie décès, assurance de prêt, RC auto/habitation, complémentaire santé.

 Plafond globalisé avec les intérêts de prêts autres que résidence principale : 672 € / personne au foyer.

Épargne-prévoyance

Déduction maximale de 3 200 € par contrat, indépendamment de l'âge par contribuable.

Épargne-logement luxembourgeoise

Déduction jusqu'à 1 344 € pour les moins de 40 ans, 672 € pour les plus de 40 ans. (Par contribuable)

Plan de pension avec l'employeur

Plafond de 1 200 € par an par contribuable

Charges extraordinaires

Frais de garde d'enfants, aide à domicile, dépenses médicales spécifiques, etc.